

Le 11 novembre. 1°S2

lundi 7 décembre 2015, par [THERRY Noémie](#)

Armistice :

Le 11 novembre est devenu en France une fête nationale et un de nos jours fériés. Il s'agit de célébrer la signature d'un accord historique, l'Armistice de 1918 entre la France et l'Allemagne à Rethondes, près de Compiègne (Oise). Il a été signé le 11 novembre 1918, dans un wagon réquisitionné par l'armée française, transformé en bureau de commandement et stationné à Rethondes, puis il prendra effet sur le front pour une durée de 36 jours, renouvelé trois fois. Ce sont des agents diplomatiques de l'Allemagne, auquel leur pays a confié les pleins pouvoirs, qui signent le traité. L'Armistice de 1918 n'est, cela dit, pas une capitulation en tant que telle. Il a en effet été signé dans l'attente d'un traité de paix définitif : le traité de Versailles sera signé le 28 juin 1919 dans la Galerie des Glaces. Les conditions imposées à l'Allemagne sont :

- la remise d'une grande partie de son armement ainsi que de son matériel de transport.
- l'évacuation de tous les territoires occupés (Alsace-Lorraine comprise) et de la rive gauche du Rhin.
- la démilitarisation, sur la rive droite du Rhin, d'une zone de 10 km qui va de la frontière hollandaise à la frontière suisse. Ce qui permet aux Alliés de conserver trois "têtes de pont", Mayence, Coblenze et Cologne (les principaux points de passage du Rhin) pour empêcher une reprise de la lutte par l'Allemagne.

Déroulement du 97ème anniversaire de l'armistice au monument aux morts de La Tour d'Aigues le 11 Novembre 2015 :

Premièrement, ont eu lieu les remerciements aux personnes présentes lors de la commémoration.



Puis les différentes autorités ont déposé des gerbes de fleurs.



Ensuite, le maire a lu plusieurs messages d'anciens combattants et a eu lieu une minute de silence (recueillement).



A suivi le chant de la Marseillaise puis le cortège conduit par un major s'est dirigé au cimetière.



Deux anciens combattants ont lu les noms des soldats morts pour la France. Ensuite des gerbes de fleurs ont été déposées.



Noémie THERRY 1°S2